

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n°DB2018/43

Nombres de membres :

En exercice : 24

Présents : 15

Votants : 16

POUR : 16 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le trois décembre deux mille dix-huit, à 18h00, le Bureau dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 26/11/18

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, Françoise PAYEN et MM Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Roland CANIVENQ, Yann DUGARD, Olivier GODART, Philippe ETIENNE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Michel MEIS, Jean-Yves PIC, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET.

Représenté : M. Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU BUREAU DU 01/10/18

Vu l'article 17 du règlement intérieur de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ;

Vu le compte-rendu de la séance du Bureau du 6 juin dernier transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques ;

Après en avoir délibéré, le Bureau ADOPTE le compte rendu de la séance du 01/10/2018.

Le Président,

Francis SIGNORET